

Décembre 2006

Le retour des politiques industrielles ?

Présentation du Cahier LASAIRE n° 32

Ce dernier Cahier Lasaire rassemble des contributions de deux natures. On y trouve d'une part des analyses situant la politique industrielle actuelle, telle qu'elle se met en place depuis 2005, par rapport aux temps forts de la politique industrielle depuis 35 ans ou approfondissant la notion de pôles de compétitivité, et d'autre part un ensemble de contributions retraçant le vécu et les attentes des acteurs, entreprises et syndicats.

Le volontarisme industriel, aujourd'hui comme hier, transcende les références idéologiques des gouvernements, et apparaît comme une réponse des Pouvoirs publics à des déséquilibres macroéconomiques devenus contraignants. La période actuelle n'échappe pas à cette règle, puisqu'elle se caractérise, en France, dans le contexte d'une croissance mondiale soutenue, par l'atonie persistante de la croissance et le retour de la contrainte extérieure.

Trois orientations essentielles, portées par deux nouvelles institutions, l'Agence pour l'Innovation Industrielle (AII) et les « pôles de compétitivité », fondent la « nouvelle politique industrielle » :

1. la promotion des nouvelles technologies dites de rupture ;
2. un processus de sélection de projets émanant des entreprises ;
3. le soutien de projets fondés sur des coopérations inter-entreprises auxquels participent des organismes de recherche et de formation.

Les différentes contributions portent un jugement nuancé sur la « nouvelle politique industrielle » : le besoin même de plus de volontarisme industriel, l'intérêt du soutien de projets structurants reposant sur la coopération des acteurs, l'importance attachée aux territoires sont considérés comme les points forts de la nouvelle politique. En revanche, les interrogations et les critiques se concentrent sur trois points essentiels :

1. Le soutien trop exclusif des hautes technologies : la nécessité de promouvoir les technologies de demain est évidente, mais une spécialisation trop forte sur ces technologies est-elle optimale en termes de reconstitution du potentiel de croissance, et donc d'emplois, de l'économie française ?
2. Malgré l'importance attachée aux territoires, l'aménagement du territoire, et plus particulièrement des zones les plus affectées par les restructurations, est marginalisé par la « nouvelle politique industrielle » ;
3. la place des PME et des organisations syndicales, dans la définition des projets et la gouvernance des pôles n'apparaît pas satisfaisante.

Au total, ces interrogations et ces critiques marquent les limites de cette nouvelle politique dont la cohérence globale est incertaine d'autant qu'elle ne s'appuie pas sur un diagnostic économique approfondi et débattu avec tous les acteurs. A cet égard, la disparition du Commissariat Général au Plan apparaît comme regrettable. Mais, comme les acteurs qui s'expriment dans ce Cahier, l'équipe de LASAIRE considère qu'il faut s'emparer de certains axes définis pour faire levier et tenter de desserrer des choix trop restrictifs.